

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 9 : MM. Olivier LABREGERE, Roger DESROCHE, Bernard DUMONT, Thierry MAYAUD, Claude REYGNAUD, Yves PAUZAT, Maurice CHARBONNIER, Emmanuel CORET, Serge MOURET.

Président de séance : M. Olivier LABREGERE Secrétaire de séance : M. Bernard DUMONT

07 – TRAVAUX – MISE EN PLACE DE COMPTEURS DE SECTORISATION

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	9	0	9	9	9	0

Le Président rappelle que, par délibération du 06 décembre 2017, le Comité Syndical a approuvé la mise en place de points de comptage supplémentaires sur le réseau, le rapatriement des données de sectorisation sur une supervision au siège du syndicat avec la mise en place de télégestions ainsi que le plan de financement correspondant.

Le Président présente au Comité Syndical la proposition du cabinet LARBRE INGENIERIE pour la maîtrise d'œuvre de l'opération soit 11 000,00 € HT.

Le Comité Syndical :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Considérant sa délibération du 06 Décembre 2017 concernant la mise en place de compteurs de sectorisation,

DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre du projet au Cabinet LARBRE INGENIERIE et

APPROUVE la proposition d'honoraires présentée soit 11 000,00 € HT.

DONNE tous pouvoirs au Président en vue de la réalisation de cet investissement et

AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir.



Pour extrait conforme,
La Geneytouse le 04 Avril 2018
Le Président

